

Laval, le 7 octobre 2020



OBJET

Validation profil en travers aménagement doux Liaison Laval L'Huisserie via le bois

Compte-rendu de la réunion du 6 octobre 2020

Prénom - Nom	Qualité	Convié	Présent	Excusé	Diffusion
Mr THIOT Jean Pierre	Maire de L'HUISSERIE		X		X
Mr BALDECK Philippe	Adjoint au Maire de L'HUISSERIE		X		X
Mr BRISSET Valentin	DGA SUI LAVAL AGGLO - ETUDES		X		X
LETAILLEUR Yves, NICOLAS, Yannick, HAREL Julien	DGA SUI LAVAL AGGLO				X

LAVAL Agglomération a validé fin 2019 son schéma directeur des aménagements des aménagements cyclables (SDAC). Les enjeux définis sont les suivants :

- se concentrer sur les usages utilitaires
- Privilégier la desserte des zones à fort enjeux
- intégrer la notion de chaîne de déplacement
- desservir des sites en tenant compte des distances maximales pour la pratique du vélo

Différents axes et orientations ont été définis pour répondre à ces enjeux et notamment le traitement des discontinuités du réseau. Dans ce cadre, il a été mis en évidence un tronçon à traiter permettant la liaison entre LAVAL, ville centre de l'agglomération et L'HUISSERIE, commune de première couronne.

Le tronçon en question représente une longueur de 1 500 ml environ. D'ores et déjà existant et pratiqué, le cheminement ne répond pas à tous les enjeux du SDAC de par son revêtement sablé. L'agglomération de LAVAL souhaite donner un caractère utilitaire. Pour ce faire, il est proposé de remplacer le revêtement sablé par un béton bitumineux semi grenu.

L'aménagement aura une largeur variable de 2.50ml à 3.00ml et un statut de voie verte. Cette requalification permettra aux usagers d'emprunter cet itinéraire durant toutes les périodes de l'année et de traiter une discontinuité.

Le tronçon SUD est aujourd'hui géré par la commune de l'HUISSERIE.

Dans le cadre de l'aménagement, une réunion de présentation s'est déroulée en janvier 2020 en présence des services techniques de LAVAL Agglomération et de la collectivité (ancienne municipalité).

La commune de l'Huisserie avait la volonté de créer en parallèle de la voie verte (enrobé noir), une bande de 1.50 m de large avec un revêtement en arène granitique.

Après une nouvelle concertation avec l'équipe en place, il a été décidé de ne pas réaliser cette bande complémentaire et de se limiter à une voie verte en enrobé noir de 3 ml de large.

L'aménagement étant inscrit au SDAC, LAVAL Agglomération finance l'intégralité des travaux et récupère l'entretien après achèvement.

Le Planning prévisionnel :

Lancement de l'avis d'appel public à concurrence : Octobre novembre 2020

Notification du marché travaux : décembre 2020

Début travaux : Février mars 2021

Livraison : avril 2021

Valentin BRISSET

7 octobre 2020